

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

Plan Local d'Urbanisme approuvé par DCM du 11 mars 2013
modification simplifiée n°1 approuvée le 04 mars 2014
déclaration de projet d'extension de la ZA de Viargues approuvée le 10 juillet 2014
modification simplifiée n°2 approuvée le 25 septembre 2014
modification simplifiée n°3 approuvée le 15 septembre 2017

PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE PLU :

-  Zonage du PLU
-  Emplacement réservé
-  Espace boisé classé ou à créer
-  Patrimoine agricole repère
-  Périmètre d'éloignement autour de la station d'épuration
-  Périmètres de bruit (issus du classement sonore des infrastructures de transport terrestre) nécessitant des mesures d'isolation acoustique pour les bâtiments nouveaux à usage d'habitation, d'enseignement ou de santé
-  Bandes inconstructibles en lien avec les autoroutes et voies à grande circulation
-  Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation
-  Zone rouge de précaution "Rp"
-  Zone bleue urbanisée "BU"
-  Zone de précaution élargie "ZpE" (le reste du territoire communal)

échelle 1: 5000

